



EXPOSITION PEYNET P7

VIE SOCIALE
Journée d'information :
les services à la personne

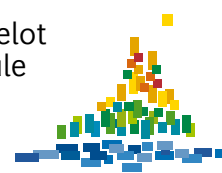
P5

PATRIMOINE
La vie du musée
Le provençal

P14

SPORTS
Souvenir Yves Tourtelot
L'actualité de la Boule
Amicale Biotoise

P23



BIOT
TERRE D'IMAGINATION

Chères Biotaises, Chers Biotois,

Ce numéro de Biot Infos rend hommage à Raymond Peynet. Dessinateur, illustrateur, connu dans le monde entier pour avoir représenté l'amour et les amoureux, il choisit de vivre ici, avec simplicité, une large partie de sa vie et y repose en toute sérénité...

Les amoureux de BIOT (s'ils l'ont mérité) découvrent d'ailleurs toujours avec émotion le « Diplôme d'Amour », que Raymond Peynet a dessiné à leur intention en demandant qu'il soit remis à chaque nouveau couple de BIOT à l'occasion de leur mariage.

Nous célébrerons donc ensemble, le mercredi 13 février, veille de la Saint Valentin, le centième anniversaire de l'année de sa naissance, marqué, grâce à la collaboration entre Annie Peynet, sa fille, et la commune de BIOT par une exposition exceptionnelle ouverte du 14 février au 7 septembre 2008.

Raymond Peynet, ou plutôt « Peynet » comme le connaît le grand public a trouvé à BIOT ce que nous y trouvons encore nous même : un cadre de vie permettant l'échange, la rencontre, la proximité de la nature et, pour les artistes, les créateurs, ainsi que, pourquoi pas, les ingénieurs, les artisans, les professionnels de tous domaines : l'inspiration, proche de l'imagination et de la création.

Cette présence d'un créateur hors du commun a laissé, depuis, la place à beaucoup d'autres, beaucoup qui valent à BIOT d'être reconnue comme « Ville Métiers d'Art », réalité profonde mais label qui doit être régulièrement justifié. Cette existence discrète des artistes parmi nous, permet à ceux qui n'ont pas tous leurs talents de les côtoyer, de s'enrichir de leurs capacités à ouvrir les portes de l'avenir et à constituer œuvre après œuvre ce qui sera plus tard un nouveau patrimoine.

Sachons, si vous le voulez bien, partager ce clin d'oeil de la célébration du centième anniversaire de la naissance de Raymond Peynet pour trouver, ici, à BIOT une occasion supplémentaire d'être fiers de notre village et de la vie particulière que nous pouvons y partager.

Votre Maire

N.B. : Les échéances électorales locales approchant, vos élus, depuis le mois de mars 2007, ne signent les articles correspondant aux activités dont ils ont la charge que par la mention de leur fonction.

C'est pourquoi vous ne verrez plus leur nom apparaître, y compris celui du Maire.



P7
EXPOSITION PEYNET
DU 14 FÉVRIER
AU 7 SEPTEMBRE

BIOT infos

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT

Directeur de la publication et de la rédaction
François-Xavier Boucand, Maire

Conception
Service communication

Rédaction
Service communication
Services Municipaux
Associations biotoises

Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
Service Communication

Impression
Graphic service
Imprimé en 6000 exemplaires
N°ISNN : 1250-7415

Photos
Couverture :
Service communication
Annie Peynet
ADAGP 2008

Remerciements
Comité de relecture
Associations biotoises
Services municipaux

VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

Sécurisation de la RD4 : création d'un trottoir entre la mairie et le chemin Saint-Julien / Gendarmerie : réunion de travail « sécurité publique » décentralisée à Biot _____ **4**

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

Journée d'information : les services à la personne _____ **5**
Le CCAS de Biot vous propose son programme d'animations pour le mois de février / AVF : les temps forts _____ **6**

CULTURE, ART, ARTISANAT

Exposition Raymond Peynet _____ **7**
Calendrier de l'avent : les artistes récompensés / _____
Bibliothèques municipales : des chiffres et des lettres ... _____ **11**
Cinéma à l'Espace des Arts / _____
Faites votre cinéma avec les visiteurs du soir _____ **12**
Espace Multimédia : exposition numérique - un projet original pour les musiciens de Biot / _____
Club Micro-informatique de Biot : ateliers pour tous / _____
Programmation théâtre à l'Espace des Arts et de la Culture _____ **13**

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

La vie du musée _____ **14**
Venez cuire vos plats au feu de bois dans le four communal ! / _____
Les rendez-vous d'Arezzo _____ **15**
Le provençal _____ **16**

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Équipement informatique des écoles : toutes les écoles de la commune équipées _____ **18**
Année scolaire 2008-2009 : inscriptions en 1^{ère} année de maternelle : enfants nés en 2005 _____ **19**
Vacances de Pâques : inscriptions au centre de loisirs enfants et au centre de loisirs adolescents _____ **20**

ECONOMIE, TOURISME

Tourisme : succès de la journée Bonjour ! _____ **22**

SPORTS

Souvenir Yves Tourtelot _____ **23**
L'actualité de la Boule Amicale Biotoise / _____
Les sorties du BAC randos / Tir : graines de championnes à Biot ! _____ **24**

ETAT-CIVIL

Élections municipales et cantonales _____ **25**

CARNET

Une naissance à Biot ! _____ **25**

INFOS PRATIQUES

Sous le signe des arts / Nouveau à Biot _____ **26**
Menus _____ **27**
Paroisse / Numéros utiles _____ **28**
Petites annonces _____ **28**

AGENDA, BLOC NOTES _____ **30**

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

SECURISATION DE LA RD4 : CREATION D'UN TROTTOIR ENTRE LA MAIRIE ET LE CHEMIN SAINT-JULIEN



Avec une circulation en constante augmentation, il est devenu indispensable de sécuriser, pour les piétons, la route qui relie la mairie au chemin Saint-Julien.

Aussi la commune est en train de créer un trottoir tout le long de cette section de voie, c'est-à-dire sur le côté droit en montant vers le quartier de Saint-Julien.

Sur 50 mètres, à partir de la mairie jusqu'à la place Saint-Eloi, le trottoir sera d'une largeur maximale de 1 mètre. Au-delà, il sera d'une largeur minimale de 1,40 mètres. Ces travaux seront également l'occasion d'enfouir les réseaux électriques et téléphoniques aériens. Les négociations

de cession des terrains nécessaires aux travaux sont quasiment achevées.

Les propriétaires concernés sont

très sincèrement remerciés de leur collaboration.

À NOTER : pour limiter les nuisances, les travaux se feront par section et seront réduits autant que possible aux heures de pointe (entrée et sortie des écoles). Néanmoins, il est à craindre que la circulation dans le village soit difficile. C'est pourquoi la commune invite la population à emprunter d'autres routes, dans la mesure du possible (par exemple, passer par Sophia Antipolis pour se rendre à Valbonne).

- Maître d'oeuvre : Direction Départementale de l'Équipement
- Montant des travaux : 347 588 € HT
- Durée des travaux : 4 à 5 mois

GENDARMERIE : RÉUNION DE TRAVAIL « SÉCURITÉ PUBLIQUE » DÉCENTRALISÉE À BIOT

Dans le cadre des relations régulières entre les communes et la gendarmerie nationale, la Ville de Biot a accueilli, le 23 janvier dernier, la première réunion d'information et de travail de sécurité publique décentralisée.

A cette occasion, le Maire de Biot a reçu le Chef d'escadron Devigny, Commandant la compagnie de Cannes de la gendarmerie nationale, en présence de l'Adjoint à la sécurité et du Chef de la police municipale.

Cette réunion regroupait l'ensemble des commandants de brigades de la gendarmerie, dont le lieutenant Tranouez (Commandant de la brigade Valbonne - Biot), des Chefs de police municipale et des représentants des communes du groupement de gendarmerie de Cannes.

Au cours de cette réunion ont été publiés les chiffres sur la sécurité publique à Biot, qui témoignent d'un recul de 24,8% de la délinquance de voie publique et de 23% des cambriolages. Ces chiffres encourageants ne doivent pas faire baisser la garde. Ils confirment que la collaboration étroite entre la police municipale biotoise et la gendarmerie doit se poursuivre et se développer pour assurer la sécurité de nos concitoyens. Outre le maintien des points de contrôles systématiques dans les quartiers (Saint-Philippe, Soullières, Vallée Verte, Baume, Saint-Julien, Chèvre d'Or...), il a été décidé de



création d'une patrouille pédestre commune (police municipale - gendarmerie) destinée à recueillir les renseignements et informations au plus près des besoins des citoyens et accroître la vigilance de chacun.

L'année 2008 annonce donc une présence accrue de jour et de nuit de la police municipale et de la gendarmerie.

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

9 FÉVRIER : JOURNÉE D'INFORMATION : LES SERVICES À LA PERSONNE « Les Besoins des Uns sont les Emplois des Autres »



Vous souhaitez de l'aide dans la réalisation des gestes de la vie quotidienne (aide au ménage, aide aux courses, garde malade, garde d'enfant...). Vous souhaitez trouver un emploi de proximité (pouvant à terme déboucher sur une qualification). Vous souhaitez informer au mieux les personnes à la recherche de ces services. De nouveaux dispositifs existent et peuvent répondre à vos attentes. Le Pôle Action Sociale est heureux de vous convier à une journée d'information sur les services à la personne, les modalités d'utilisation du chèque emploi service universel

(CESU) et les aides financières possibles dans ce cadre, le samedi 9 février, de 9h à 13h.

RENSEIGNEMENTS :

- Pôle Action Sociale
6, bis chemin neuf
Tél. 04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

PROGRAMME DES REUNIONS-DEBATS

8h30 - 9h : Accueil des participants

9h - 10h : Réunion débat sur le thème des métiers d'aides à la personne - formation et emploi - Présentée par Madame HUGUES-MORFINO Responsable des services d'aides à la Personne (Conseil Général des Alpes-Maritimes) et Madame SEMERIA Responsable du Relais Assistante Maternelle et Point Info Famille (Conseil Général des Alpes-Maritimes) en présence de représentants de REFLETS, du RIAMNP 06, et de l'UFNAFAM

10h - 10h30 : Collation

10h30 - 11h : Le CESU (Chèque Emploi Service Universel) - Présenté par Madame TREMOLIERES Déléguée Territoriale des Alpes-Maritimes

11h00 - 11h30 : L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) - Présentée par Monsieur LABROSSE assistant socio-éducatif CCAS - CLIC de Nice

11h30-12h : Les prestations en faveur des personnes handicapées : la PCH (Prestation Compensatrice du Handicap) présentée par Madame MARGUIN Mylène, MDPH (Maison Départementale des personnes Handicapées)

13h00 : Rencontre et partage autour d'un buffet

GUICHETS D'INFORMATIONS INDIVIDUELS

PETITE ENFANCE

- Les modes d'accueil d'enfants à domicile

L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

LE CESU (Chèque Emploi Service Universel)

LES FORMATIONS QUALIFIANTES

- UFNAFAM (Union des Fédérations Nationales d'Assistants Familiaux et d'Assistants Maternels)
- RIAMNP (Regroupement Intercommunal des Assistants Maternels Non Permanentes des Alpes-Maritimes)
- REFLETS Formation

LES ORGANISMES DE MAINTIEN A DOMICILE

- ADORAM Association de maintien à domicile
- ATHOME SERVICES Société de maintien à domicile
- AVIE (Association Valbonnoise d'Insertion par l'Economie) - Proxim'Services ANTIPOLIS (Association Emplois Familiaux)

LE CCAS DE BIOT VOUS PROPOSE SON PROGRAMME D'ANIMATIONS POUR LE MOIS DE FÉVRIER

- **Jeudi 7 février : sortie varoise à Aups, Moissac et Villecroze**

Excursion de la journée prévoyant une visite libre du village d'Aups, un déjeuner dans une ferme-auberge à Moissac, puis un temps libre dans le village de Villecroze, l'après-midi. Participation : 20 € pour la restauration et 8 € pour la participation aux frais de transport.

- **Jeudi 21 février : journée libre dans le vieux Nice**

Une promenade libre vous est

proposée dans le vieux Nice, afin de flâner dans les ruelles puis de profiter des décorations du 124ème Carnaval ornant la place Masséna, réaménagée pour accueillir le tramway. Le thème du Carnaval de cette année 2008, programmé du mardi 19 février au dimanche 2 mars, est « le Roi des Ratapignatas » (chauve-souris). Départ de Biot à 9h ; retour vers 16h. Participation : 8€ par personne.

- **Jeudi 6 mars : Thé dansant offert aux seniors biotois**

Le Club « Destination Retraite » invite les seniors de Biot à participer, sur inscription, à une rencontre amicale se déroulant au foyer dès 14h, animée par un thé dansant. Dégustation de bugnes en après midi.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

- Tél. 04 92 91 59 70
- Foyer restaurant : 04 92 91 59 74

AVF : LES TEMPS FORTS DE FÉVRIER

départ de la gare de Théoule. Rocher des Monges, col du Trayas, col de la Cadière, Grosses Grues, Petites Grues, col Notre Dame, Pic de l'Ours, Dents de l'Ours, retour par le pic Martin et le col Trayas. Distance : 22 Km. Dénivelé : 800 m. Temps de marche : 6h environ.

- **Lundi 11 février : café à Biot**
Rendez-vous au « Café de la poste », place de Gaulle à Biot à 10h30, pour partager un moment convivial en anglais ou en français. Verni vous y accueillera avec grand plaisir.

- **Mercredi 13 février : déjeuner franco-anglais**
Peu importe le niveau de connaissance en anglais ou français, rejoignez-vous à notre joyeux groupe pour un déjeuner convivial et animé. Rendez-vous à 12h au restaurant « Le Lindy Hop ».

- **Samedi 16 février : excursion en autocar à Gênes (Italie), ville natale de Christophe Colomb.**
Départ : 7h30 à l'AVF. Matin : visite guidée du célèbre cimetière monumental de Staglieno, de ses merveilleuses statues. Vers 13h : déjeuner au dernier étage du palais ducal. Après-midi: visite guidée à pied du centre historique, puis tour panoramique de la ville en autocar. Prix : 65 € (voyage, repas, visite guidée, accompagnateur parlant anglais).

- **Lundi 18 février : cours de loisirs créatifs**
Réalisez un bracelet en boutons de nacre blanche. (prix du matériel : 15€). Rendez-vous 18h30 à l'AVF.

- **Vendredi 22 février : lecture pour tous**

Chantal Ingham invitera les membres de l'AVF pour une discussion animée et amicale à propos des livres que vous avez lus avec enthousiasme et que vous désirez faire connaître aux autres participants. Rendez-vous à 14h (04 93 24 85 29).

- **Dimanche 24 février : VTT dans l'Estérel - au lac de l'écureuil**
Balade agréable sur de larges pistes en général très roulantes, quelques rares difficultés, accessibles à tous. Kilométrage : entre 18 et 23 km pour les plus courageux. Dénivelé : entre 250 et 400 m (toujours pour les plus courageux). Durée : 4h y compris le pique-nique.

Rendez-vous 10h à Agay, tourner à droite direction Valeureux, un peu plus loin, il y a un trottoir large vers des hangars à bateaux, c'est le lieu du rassemblement.

- **Lundi 25 février : Œnologie**
Cette fois, M. Ott présentera les vins d'Amérique du Nord (Canada, USA avec les vins californiens) et d'Amérique du Sud. Inscription à l'AVF. Membres 24 €, autres 26 €. Dégustation et accompagnement compris. Rendez-vous à 18h30 à l'AVF.

Accueil des Villes Françaises
Place Sophie Laffitte - Rue Albert Einstein - Quartier les Lucioles
06560 Valbonne Sophia Antipolis
www.avf-sophia.com
Tel. 04 93 65 43 00
Fax. 04 92 38 92 47

CULTURE, ART, ARTISANAT

EXPOSITION RAYMOND PEYNET

Peynet : un artiste aux multiples facettes, Amoureux de Biot



Biotois, souvenez-vous de cet homme, assis sur un coin de marche de vos maisons, son crayon à la main, dessinant les rues du village, immortalisant le Biot des années Peynet...

En 1946, Raymond Peynet découvre Biot, il tombe littéralement amoureux du village et souhaite y installer son coin de paradis. En attendant de pouvoir acheter sa maison, il séjourne quelques temps avec sa famille dans l'hôtel des Jarres d'Or.

Peynet rêve alors d'acquérir une propriété dans le village, le rédacteur de Paris Presse sachant cela l'oriente vers la personne qui pourra le renseigner. Il achète donc une petite tour, en bas du village, qui domine le plan Saint-Jean encore planté de vignes.

L'artiste considère Biot comme sa « terre d'inspiration », il s'y rend

dès qu'il a un moment et sa fille Annie répète même que « Biot était son oxygène ».

On décrit souvent Peynet comme un homme gai et amical, c'est d'ailleurs cet état d'esprit qui a poussé l'artiste à séjourner à Biot.

En effet, l'ambiance conviviale qui règne sur le village dans les années 50 contraste avec l'individualisme parisien. Très sollicité à Paris, allant de cocktails en soirées mondaines, le dessinateur retrouve à Biot l'intimité qui lui manque, il grimace d'ailleurs lorsque certains l'appelle « Monsieur Peynet », préférant qu'on le nomme Raymond pour garder sa tranquillité et ne pas amener la presse.

Raymond Peynet, Biotois à part entière, est présent à toutes les fêtes du village, il participe aux jeux tels que la course en sac et s'investit pour la ville en dessinant l'affiche de la « Fête du Raisin » ou le « Diplôme d'Amour » que Monsieur le Maire remet à chaque mariage sur la commune.

Cet homme, connu et reconnu dans le monde entier, mène à Biot la vie de quelqu'un d'ordinaire. Il retrouve souvent, place de la Catastrophe, ses amis avec qui il joue à la

LE DESSINATEUR RETROUVE À BIOT L'INTIMITÉ QUI LUI MANQUE



pétanque ; il partage également quelques moments autour d'un verre dans le Bar des Chasseurs et déguste, tous les dimanches, la cuisine de « Tantine Mariette », au restaurant des Arcades, où il rencontre parfois des artistes de son temps comme Fernand Léger ou Roland Brice. Peynet reste, aux yeux des Biotois, un homme simple, qui ne veut surtout pas ressembler aux familles aristocrates parisiennes en vacances sur la Côte-d'Azur.

L'artiste quitte Biot après la construction du chantier naval sur la commune. Le bruit incessant qui émane de ce lieu empêche Peynet de trouver le calme, le dessinateur et sa femme s'installent donc à Antibes, pour rester proche de leur fille qui loge alors dans la tour, par la suite agrandie par son père. Malgré tout, le village reste



Kiosque à musique, Valence



Raymond Peynet à Biot

le « premier amour » de Peynet, amour qu'il a transmis à Annie, qui s'est mariée sur la commune et qui y vit toujours.

Aujourd'hui, Raymond Peynet repose avec son épouse dans le cimetière de Biot, mais son empreinte reste gravée sur les pavés biotois. La flamme postale de la ville est d'ailleurs dessinée de sa main, le « diplôme d'Amour » est toujours remis aux nouveaux mariés et certaines de ses œuvres sont exposées à l'Office de Tourisme.

Nombreux sont les Biotois à avoir connu Raymond et tous seront d'accord pour dire qu'il était un « Amoureux » de Biot.

Le service culturel de la ville, en partenariat avec le musée Peynet d'Antibes et Annie Peynet, a souhaité rendre hommage à l'artiste qui aurait eu cent ans en 2008, à travers une exposition qui se déroulera du **14 février au 7 septembre 2008 au sein de l'Office de Tourisme de Biot**, où sera

NOMBREUX SONT LES BIOTOIS À AVOIR CONNU RAYMOND ET TOUS SERONT D'ACCORD POUR DIRE QU'IL ÉTAIT UN « AMOUREUX » DE BIOT.

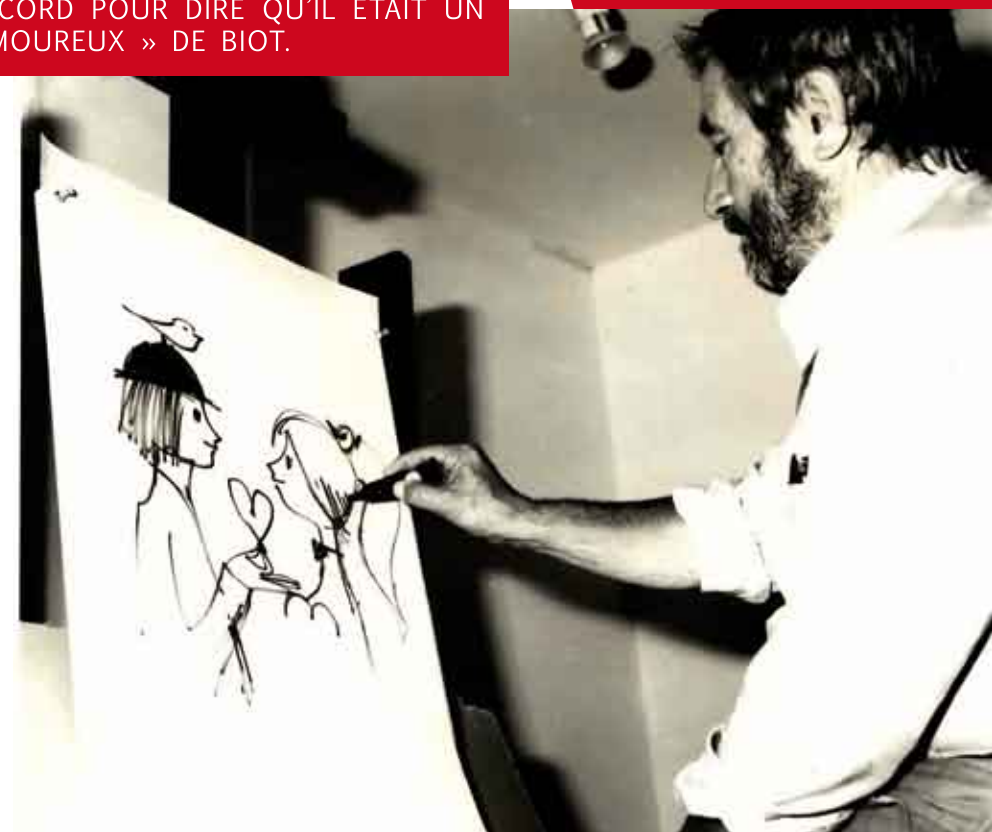
dévoilée une autre facette de l'œuvre de Peynet.

En effet, le dessinateur, surtout connu pour ses fameux « Amoureux », a d'abord exercé son art pour différentes entreprises qui ont fait appel à son talent.

Annie Peynet, a donc gracieusement prêté à la ville des œuvres très peu connues, parfois même insolites que l'artiste a créées.

Diplômé des Arts Appliqués à l'Industrie, Peynet a pu apprendre tous les métiers du dessin et a répondu à des demandes très diversifiées.

De nombreux originaux seront exposés, tels que des encarts



pharmaceutiques, des calendriers destinés aux professionnels de la santé, des grands crus dont les étiquettes ont été dessinées par Peynet, mais également des pochettes de disques de chanteuses de son temps, des jaquettes de films et des affiches de théâtre ou encore de la vaisselle gravée de sa main et des poteries.

Parmi ces objets, vous seront présentés certains projets ou esquisses accompagnés des œuvres achevées, ainsi que plusieurs vues de Biot ébauchées par Peynet.

Cette exposition d'exception donnera lieu à de surprises découvertes.

Vernissage de l'exposition : mercredi 13 février à 18h, Office de Tourisme



A l'occasion de la nomination de Georges Brassens, compagnon du Beaujolais, entouré de ses parrains Lino Ventura et Raymond Peynet

■ L'histoire d'un Amoureux des Arts

Raymond Peynet est né à Paris le 16 novembre 1908. Originaire d'Auvergne, il passe son enfance à Paris où ses parents tiennent un bistro.

A 15 ans, son certificat d'études en poche, il intègre l'école Germain Pilon, devenue par la suite l'École des Arts Appliqués à l'Industrie. Après quelques doutes sur son potentiel de dessinateur, Peynet sort premier de sa promotion et se voit remettre son diplôme à la Sorbonne par l'un des Frères Lumière, ce qui l'encourage à continuer dans cette voie.

En 1927, il occupe un premier emploi chez un fabricant d'étiquettes pour flacons de parfums, auprès duquel il travaille pour dix francs la matinée, ayant comme tâches de balayer l'atelier, nettoyer les pots de peinture et fabriquer les étiquettes.

Le jeune dessinateur apprend véritablement son métier en entrant chez *Tolmer*, grande agence de publicité parisienne, au sein de

laquelle il réalise de nombreux encarts pharmaceutiques, mettant en scène le caducée, attribut des corps de santé, à travers ses dessins publicitaires. Il sera également à l'origine d'affiches et d'illustrations pour différentes revues. Durant cette période, l'illustrateur ne peut signer de son nom, on retrouve alors de nombreuses œuvres non signées.

Ensuite vient l'heure du dessin humoristique et politique, Raymond Peynet collabore avec plusieurs journaux tels que *Le Rire*, *The Boulevardier* (journal destiné aux britanniques installés à Paris) ou encore *Le Paysan*, pour lequel il réécrit et illustre le conte du Petit Poucet, afin de promouvoir l'hebdomadaire.

De 1928 à 1938, l'artiste fait ses premières armes, gagnant sa vie et accumulant l'expérience, mais, en 1939, la guerre éclate... fait prisonnier par les allemands, Raymond Peynet s'évade et se réfugie en Auvergne dans la maison familiale.

A la fin de la guerre, l'artiste, à présent reconnu, illustre divers ouvrages pour de grands noms tels que *Il ne faut jurer de rien* d'Alfred Musset.

Vers 1920, Peynet rencontre une jeune femme, Denise, au nom révélateur et visionnaire *DAMOUR*, qui deviendra son épouse en 1930 ; de cette union naîtra Annie, leur fille. Il s'installera avec sa famille à Antibes puis à Biot, vers les années 50.

Ce mariage sera sans doute la source d'inspiration de l'artiste, qui, un jour d'été 1942, attendant un correspondant à qui il devait remettre un pli confidentiel, s'assoie sur un des bancs du square de Valence, face au kiosque à musique et commence une ébauche du kiosque, puis laisse aller son imagination pour donner vie à un violoniste aux cheveux longs et une admiratrice l'écoutant. Il envoie alors son dessin au rédacteur en chef Max Favalelli, qui le publie dans son journal en le titrant *LES AMOUREUX DE PEYNET*.

Quelques années plus tard, le violoniste a laissé place au poète et l'admiratrice est devenue sa compagne. Ce couple, né d'une rêverie éphémère, le suivra toute sa vie et fera sa renommée à travers le monde. Les Amoureux inspireront plusieurs artistes, devenus des amis comme Brassens avec *Les Bords Publics* ou encore Lino Ventura et Sofia Loren touchés par ses personnages.

Raymond Peynet s'est éteint le 14 janvier 1999, un mois tout juste avant la Saint-Valentin, comme pour laisser sa place à ses Amoureux, car, pour un romantique, l'amour est éternel.

Aujourd'hui, quatre musées sont dédiés à l'artiste, notamment en France à Antibes et Brassac-les-Mines (63) mais également au Japon, à Karuizawa Mimazaka, pays qui possède également une sculpture de bronze érigée dans le mémorial de Hiroshima, dont le dessin a été réalisé par Peynet.



Raymond Peynet et Sofia Loren



Raymond Peynet et Bourvil



Perrier Jouët : amoureuxment votre.



CALENDRIER DE L'AVENT : LES ARTISTES RÉCOMPENSÉS

Cette année la ville a décerné trois prix. Les élus, les services culturels et l'ensemble de la population ont été invités à choisir leur volet préféré. La participation a été importante et marque l'attachement de notre village à cette belle manifestation.

Voici les lauréats :

- Prix de la ville : Céline GUESDON
- Prix du public : Céline GUESDON
- Prix du jury : Roland MOREAU
- Prix des écoles : classe de CM2 de Katia BRIAND



Céline Guesdon, Roland Moreau, Frédéric Brandi (CIAC Carros), Olivier Lecine (Musée de la photographie Mougins)



Prix du jury



Prix de la ville et du public



Prix des écoles

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES : DES CHIFFRES POUR LES LETTRES ...

Voici les dernières statistiques réalisées par les bibliothèques municipales :

Pour l'année 2007, près de 1450 documents achetés sont venus enrichir les fonds des deux bibliothèques. Le nombre de lecteurs est également en évolution croissante, avec 276 nouveaux inscrits.

STATISTIQUES ANNEE 2007

● **Nombre total d'emprunts (tous types de documents confondus) : 25 132**

Soit :

- Documents imprimés : 22 581
- Disques compacts : 948
- DVD / VHS : 1 603

● **Nouvelles acquisitions : 1 435**

● **Nouveaux inscrits : 276**

AGENDA

● **Atelier d'illustration animé par Laura Rosano :**

Bibliothèque George Sand : les mardis 5 et 26 février, 11 et 25 mars de 19h30 à 22h30.

● **Atelier d'écriture :**

Bibliothèque George Sand : les samedis 2 février et 8 mars de 15h à 17h.

● **Comité de lecture :**

Bibliothèque St Exupéry : à 10h30, les samedis 2 février et 1^{er} mars.

LE PRINTEMPS DES POÈTES S'ANNONCE...

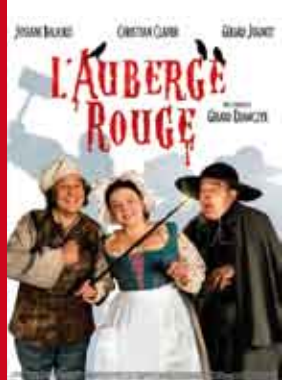
L'équipe des Bibliothèques prépare actuellement « Le printemps des poètes » sur le thème de *L'Eloge de l'Autre*, du 3 au 15 mars 2008, avec une programmation de spectacles et d'animations dans les bibliothèques et les écoles de la commune.

CINEMA A L'ESPACE DES ARTS

• VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER

18h Lucky luke

New York, 1855. Lucky Luke escorte les Dalton pour un énième procès. Inévitablement, les quatre affreux s'évadent et pillent en règle les nombreuses banques de la future Grosse Pomme. La police à ses trousses, Joe Dalton planque le magot dans le chariot d'une caravane d'immigrants en partance pour la Californie. Bon gré mal gré, sous l'oeil attentif du cow-boy solitaire, les Dalton s'intègrent dans la caravane pour de nouvelles aventures désopilantes.



20h30 : L'Auberge Rouge

A la fin du XIX^{ème} siècle, la sinistre auberge du Croûteux se dresse au milieu des sauvages montagnes du massif des Pyrénées. L'établissement est tenu par Martin et Rose, un couple d'aubergistes qui fait régulièrement

assassiner par Violet - leur fils adoptif sourd muet - les voyageurs

solitaires pour les détrousser. Par un soir d'orage, le bon père Carnus a sous sa responsabilité un adolescent qu'il doit conduire à un monastère perdu dans la montagne...

• VENDREDI 7 MARS

20h30 : Le renard et l'enfant



Un matin d'automne, au détour d'un chemin, une petite fille aperçoit un renard. Fascinée au point d'oublier toute peur, elle ose s'appro-

cher. Pour un instant, les barrières qui séparent l'enfant et l'animal s'effacent. C'est le début de la plus étonnante et de la plus fabuleuse des amitiés. Grâce au renard, la petite fille va découvrir une nature secrète et sauvage. Commence alors une aventure qui changera sa vie, sa vision et la nôtre...

• VENDREDI 21 MARS

20h30 : Astérix aux Jeux Olympiques



Astérix et Obélix devront remporter les Jeux Olympiques, permettre au jeune gaulois Alafolix d'épouser la Princesse Irina et lutter contre le terrible Brutus, prêt à tous les stratagèmes pour gagner lui aussi les Jeux Olympiques et se débarrasser de son père : Jules César.

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS :

04 93 65 07 02 ou
eac@biot.fr

Attention, certaines séances ont été modifiées par rapport au Biot Infos de janvier.

ESPACE MULTIMÉDIA :

• Exposition d'art numérique

Venez découvrir en ce moment à l'Espace Multimédia le travail de Venice, une artiste originale qui croise les styles. Entre pop art, art numérique et une touche de psychédéisme, son art est une vision personnelle du monde, de la société. Venice vous propose de plonger dans son univers poétique, onirique où se côtoient couleurs, monochromes et noir et blanc.

Exposition jusqu'au 31 mai 2008.

• Un projet original pour les musiciens de Biot, le « Disque des Biotois » !

L'Espace Multimédia, qui a enregistré l'année dernière la « chanson du centre ado » avec des jeunes de 12 à 16 ans, désire réitérer l'opération mais cette fois en mettant à contribution tous les musiciens de Biot.

Il s'agit de réaliser un disque regroupant les différentes formations et musiciens amateurs de la ville.

L'enregistrement des morceaux aura lieu durant toute l'année 2008 dans les locaux de l'Espace Multimédia. Le disque sera disponible pour le début de l'année 2009.

Alors...si vous êtes musicien, chanteur, chanteuse, que vous avez des compositions (avec ou sans groupe), contactez-nous ! L'Espace Multimédia se charge également de

vous aider pour la composition et l'orchestration des musiques. Tous les styles sont acceptés.

Les musiciens intéressés doivent prendre contact avec l'Espace Multimédia pour plus de renseignements au 04 93 74 58 69 du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

CLUB MICRO-INFORMATIQUE DE BIOT : ATELIERS POUR TOUS

“ Le Club vous attend, vous qui souhaitez vous initier à l'informatique, vous qui désirez progresser dans vos connaissances, vous qui voulez partager vos savoir-faire avec les autres, dans une ambiance amicale et

chaleureuse, rejoignez-nous.

Nos ateliers se déroulent tous les jeudis de 18h à 20h à l'espace multimédia, parking des Bâchettes.

En 2008, le club met en place pour ses adhérents les cours suivants :

initiation aux ordinateurs, photoshop, word, excel, powerpoint.

RENSEIGNEMENTS :
M.Madar : 06 08 48 05 09.

”

PROGRAMMATION THÉÂTRE À L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

“ La compagnie Série Illimitée propose différents rendez-vous tout au long de l'année. À vos agendas !

29 février et 1er mars : La chambre mandarine (Robert Thomas) Sept pièces différentes dans un même décor. La Chambre Mandarine a non seulement de la mémoire, mais aussi des oreilles. Elle fait

son métier de chambre, quels qu'en soient ses occupants. Spectacle d'élève de la compagnie Série Illimitée.

Espace des Arts et de la Culture de Biot.
Spectacle à 20h30.
Prix des places : 10 et 13 €. Tél 04 93 65 07 02 ou 06 61 17 85 91.



“

FAITES VOTRE CINÉMA AVEC LES VISITEURS DU SOIR : PROGRAMME DE FÉVRIER



• LA GRAINE ET LE MULET
jeudi 7 février à 20h30, dimanche 10 février à 17h30 et lundi 11 février à 20h30

Ciné Môme :

• LES TROIS BRIGANDS (à partir de 3 ans) : dimanche 10 février à 11h et 15h30

• DE L'AUTRE CÔTÉ (VO) :
dimanche 10 février à 20h30 et mardi 12 février à 20h30

• IT'S A FREE WORLD (V.O.) :
jeudi 14 février à 20h30, samedi 16 février à 20h30, dimanche 17 février à 18h et lundi 18 février à 20h30

• UN BAISER S'IL VOUS PLAÎT :
vendredi 15 février à 20h30 et dimanche 17 février à 20h30

Patrimoine :

• LE JARDIN DES FIZZI-CONTINI (V.O.) de Vittorio de Sica : mardi 19 février à 20h30

Ciné Môme :

• PETIT À PETIT (à partir de 2 ans) : dimanche 17 février à 11h et 15h30

« Les Visiteurs du Soir » Cinéma de Valbonne-Sophia Antipolis (Salle des Fêtes) - Le Pré des Arts (ex Espace de la Vignasse) 06560 Valbonne. Renseignements (répondeur) : 04 93 12 91 88 / site web : www.lesvisiteursdusoir.com

• TARIFS : Séance : 6€ - Seniors : 5€ - Adhérents : 4€ - Jeunes / Étudiants / Chômeurs : 3€
Adhésion Annuelle (Septembre 2007 / Août 2008) : Individuelle : 15€, Couple : 25€

”

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

LA VIE DU MUSEE



“ Les activités du musée ont été nombreuses à la fin de l'année 2007. Elles ont toutes connu un vif succès.

En novembre, à la salle des Associations, une conférence de Dominique Valero avait pour sujet l'épopée de Garibaldi, né à Nice, héros légendaire du Risorgimento, patriote qui se consacra à l'unité et à l'indépendance italiennes. Des projections de photographies de l'époque de Nadar ont illustré le récit. Il est à déplorer que seulement une partie de l'assistance ait trouvé place assise. Peut-être qu'un jour, Biot disposera d'une salle à la hauteur de ses ambitions culturelles...



Le 8 décembre, une journée niçoise amenait plus de 40 participants au Musée Chagall où V.P. Toccoli détailla toute la poésie et la symbolique des 17 grandes toiles du « Message biblique ». L'après-midi, le conférencier faisait revivre le passé de Cémenelum (Cimiez) dans le Musée archéologique, sur le site romain et dans l'amphithéâtre.

Le 14 décembre fut jour de fête pour le vernissage de l'exposition de fontaines. Tout contribuait à la réussite de l'événement : un doux soleil d'hiver, de nombreux invités (150 à 200 personnes), un cocktail réalisé et servi par les Amis du musée, mais surtout une collection de pièces anciennes et contemporaines de grande qualité, mise en valeur par une scénographie originale et esthétique de Michel

Collet et Claude Pelletier. A cette occasion, des sculpteurs-céramistes de Vallauris et de Biot ont réalisé des fontaines résolument contemporaines, toutes très belles et différentes de style, de forme et de couleur. Nous espérons que cette exposition marquera le début d'une collaboration entre nos cités si riches en artistes céramistes.

En 2008, le musée souhaite offrir à ses adhérents et aux Biotois, des activités aussi enrichissantes et variées qu'en 2007.

MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES

9 rue Saint Sébastien
Tél : 04 93 65 54 54
Fax : 04 93 65 51 73
amis.musee.biot@wanadoo.fr
<http://musee-de-biot.fr>



VENEZ CUIRE VOS PLATS AU FEU DE BOIS DANS LE FOUR COMMUNAL !

Le four communal ayant été restauré et aménagé, le but est aujourd'hui de faire de cet espace public un lieu de vie, de l'ouvrir plus largement au public et de développer son utilisation.

Dès ce mois de février 2008, le four va être mis en service pour les Biotois. Les habitants et les professionnels des métiers de bouche (restaurants, traiteurs) sont invités, comme autrefois, à venir cuire leurs plats au feu de bois, le dimanche 24 février, le samedi 1^{er} mars et le dimanche 2 mars, le matin de 9h à 12h : farcis, pizzas, gratins ... Un règlement du four consultable sur la porte d'entrée du four (1 rue de la Poissonnerie), à l'Office de Tourisme, chez le boulanger du village, et sur internet (biot.fr), précise les types de plats autorisés et la durée de cuisson.

Les dimanches 24 février et 2 mars, la boulangerie du village vous proposera de retrouver un pain aux saveurs d'antan cuit dans le four communal.

Des visites du four, le jeudi après-midi, avec la visite du village, seront

assurées par l'Office de Tourisme.

Les prochaines chauffés du four sont prévues en mai, en septembre et en novembre. Des ateliers de fabrication de pain pour enfants et adultes seront proposés au mois de mai, pour la Fête du Pain, et en septembre à l'occasion du Marché Italien.

Les demandes pour d'autres utilisations, émanant d'associations, pourront être étudiées au cas par cas, dans le cadre de ce calendrier.

Pour partager un moment convivial, rendez-vous au four communal, en haut de la place aux Arcades, avec vos bons petits plats, le dimanche 24 février, le samedi 1^{er} mars et le dimanche 2 mars, de 9h à 12h.

RENSEIGNEMENTS :
04 93 65 78 08



LES RENDEZ-VOUS D'AREZZO

“ La prochaine conférence d'Arezzo aura lieu le samedi 23 février à 16h30, salle des associations, route de valbonne. Monsieur Jean-Paul van Lith, vice-président de l'association Arezzo, commissaire général de la biennale de Vallauris, membre actif du Conseil des Métiers d'art au ministère de la culture, présentera une conférence illustrée de diapositives sur « Les céramiques lustrées du monde hispano-mauresque à nos jours ».

Pour tout renseignement et inscriptions, s'adresser au 04 93 65 15 15 ou au 06 24 31 54 42.



LE PROVENÇAL

“ Mon but ici est d'essayer de maintenir l'acquis de cette tradition orale populaire et pourquoi ne pas transmettre la tradition écrite qui est la plus importante !

Mon bon ami Pierre Pascal, poète et compositeur de chansons, décrit très bien cela dans l'une d'elle



• LEI PROUVENÇAU

A l'escolo aven après
A parla lo francés
Dien que lou parlan pas troubèn
Qu'avèn un pau d'acènt
Dien qu lou dian pas coumo fou
Que d'acènt n'aven trau
Bouen-en-di que sian Prouvençau
E s'en garçan pas mau
Bouen-en-di que sian Prouvençau
E s'en garçan pas mau

Se parlan à la radio
Sian que de rigolo
Dins sei film au cinema
Sian toutei de fada
E de sa télévision
Sien souvènt lei couioun
Avèn d'obro èstre Prouvençau
E s'en garça pas mau
Aven d'obro èstre Prouvençau
E s'en garça pas mau

Alor coumo dien à-Z-Ais
Pèr s'en foutre enca mai
Aprenguen a noustreis enfant
A parla coumo avans
Canten ei recampadis
La lengo dou peïs
Ensin faren saupre qu sian
Ei cousin franchimand
Ensin faren saupre qu sian
Ei cousin franchimand

Se deman de Niço à Z-Ais
Fihos e juvenas
Pèr carriero e per oustaou
Tout charro Prouvençau
Lou parlamen , lou mistrau
Auran bello boufa
Alor pesaren nouestre pes
Dins lou peïs francés (2)
Alor pesaren nouestre pes
Dins lou peïs francés

• LES PROVENÇAUX

A l'école on a appris
A parler le français
On dit qu'on le dit pas bien
Qu'on a un peu d'accent
Qu'on le dit pas comme il faut
Que d'accent on en a trop
Par bonheur on est Provençal
Et on s'en fout pas mal
Par bonheur on est Provençal
Et on s'en fout pas mal

Si on parle à la radio
On est des rigolos
Dans leurs films au cinéma
On est tous des fadas
Et de leur télévision
On est souvent les couillons
Il faut bien qu'on soit Provençal
Pour s'en foutre pas mal
Il faut bien qu'on soit Provençal
Pour s'en foutre pas mal

Alors comme on dit à Aix
Pour s'en foutre encore mieux
Apprenons à nos enfants
A parler comme avant
Chantons aux nouveaux venus
La langue du pays
Ainsi ils sauront qui on est
A nos cousins les Français
Ainsi ils sauront qui on est
A nos cousins les Français

Si demain de Nice à Aix
Les filles et les gars
Dans la rue, à la maison
Tous parlent Provençal
Le parlement, le mistral
Pourront toujours souffler
Alors nous ferons notre poids
Dans le pays Français
Alors nous ferons notre poids
Dans le pays Français

que c'est du provençal, bien qu'il y ait une petite différence dans la prononciation des mots ou des noms avec ce que l'on appellera, nous autres, le Provençal littéraire (Mistral). Cette langue, que parlent si bien nos anciens, a une large place dans la continuation et le maintien de nos traditions.

• UNE PETITE LEÇON DE PROVENÇAL !

Le chapeau de gendarme, qui est sur les mots écrits en Français, devient S en Provençal. BÂT devient BAST, aller à la pÊche-ana a la peSca, vÊtement-veStiment
Il en est de même pour les mots se terminant en ée, en Provençal, on remplace cette sonorité par ado.

Journée devient journado, année-annado, ensoleillée-enseleiado, ce sont de petites règles de base qui permettent facilement de nous faire comprendre le fonctionnement.

• LES EXPRESSIONS

Il faudrait pouvoir lire les expressions suivantes, avec notre fond de commerce qu'est notre accent. Certaines sont purement biotoises, d'autres sont employées dans toute la Provence et aussi dans le comté de Nice, avec une légère nuance selon l'endroit où elles sont utilisées. Vous allez découvrir que ce que l'on dit en Provençal ne ressemble pas à la forme française. Ces expressions ont souvent leur place dans une conversation de tous les jours en milieu rural. Lorsque l'on analyse ces expressions en français, on s'aperçoit que la version provençale est très imagée et illustre bien le sujet dont on parle.

A Biot les gens étaient nommés : Li cago jarroun (le jarron était le seau hygiénique de l'époque) : à cause des fabriques de jarres qui existaient à Biot.

A Tournettes sur/Loup : li manjo lentiho(les mangeurs de lentilles) : ce légume d'hiver était cultivé sous les vastes étendues d'oliviers.

A Antibes : li nego evesque (les noyeurs d'évêque) : dans l'eau du

port fut découvert noyé au petit matin l'évêque de la ville. On n'a jamais su s'il était tombé seul ou s'il fut noyé volontairement.

Que vouas que ti diguessi : qu'aurais tu voulu que je te dise.

Es ensin pas autramen : c'est comme cela pas autrement.

Planto lou aqui : laisse-le tomber.

Resta planta coumo lou dijou : se mettre au milieu.

Es un entifoni : un bon à rien.

Dijauou la semane es au sauou : jeudi la semaine est par terre, fini.

• PROVERBES et DICTONS que l'on utilise couramment au village

Pour la plus grande part, ils sont liés au temps, à la lune, à l'influence qu'ils peuvent avoir sur les cultures, semis, plantations. Parfois ils peuvent servir d'avertissement à prendre en considération pour se préserver de certaines calamités. Bien que ce ne soit pas toujours vrai, on ne doit pas les ignorer, il faut en tenir compte. Ils sont utilisés depuis des siècles. Encore de nos jours, les paysans, les jardiniers, tous ceux qui travaillent normalement la terre en plein air les respectent. Si les générations passées les ont conduites jusqu'à nous, ce n'est pas pour rien, c'est qu'il y a une partie de vrai, en voilà la preuve, ils nous sont souvent utiles dans notre vie de tous les jours, d'autres sont liés à la morale que nous avons apprise avec nos parents et nos maîtres (esses) d'école.

Proverbes Prouvèrbi
Roujo dau sero bèu tèms espero : Rouge du soir donne l'espoir de beau temps.
Roujo dau matin vent e aiguo pèr camin : Rouge du matin vent et pluie en chemin.

Li Trovériés pa d'aïgo à la mar : il trouverait pas d'eau à la mer, un incapable.

Fas de bèn à Bertrand te lou rende en caguant : Tu n'es pas

récompensé pour les services que tu as rendus

L'ourguei e la greisso Dièu l'abaisso
L'orgueil et la graisse Dieu l'abaisse, il ne faut pas se croire plus que ce que l'on est.

Touto pignato trouvo soun curbecèu : toute marmite trouve son couvercle , en cherchant bien on trouve toujours ce que l'on cherche.

Fillo vengudo , maire tou nudo : fille venue, mère toute nue, fille mère

L'aucèu de gabi canto pas de joio canto de rajo : l'oiseau dans la cage ne chante pas de joie mais de rage, ouvrrez-lui la cage et il s'envolera.

La langue des troubadours vit et a vécu pour répondre à une nécessité d'une certaine époque. Nous pouvons, pourquoi pas nous autres, être les troubadours de l'époque des ordinateurs, pour que cette jeunesse, qui se cultive en faisant face à l'avenir, n'oublie pas le terrain inoffensif d'un passé encore proche. Il y a, dans tout cela, une grande place pour l'espoir.

Emile Cheval
pour le Groupe Patrimoine

”

• LOU PARLA DE BIOT :

C'est triste que le Figon, qui fut amené par les familles venues repeupler le village, n'ait survécu que quelques siècles. Nous en avons pratiquement perdu la trace, alors qu'on le parle encore

assez couramment dans la vallée de la Roya. Cela nous permet de mieux connaître l'originalité et l'histoire linguistique de notre village, ainsi que l'attache qui nous lie à la Ligurie. Figonna était une contrée des environs de Vintimille,

avec une langue propre, que l'on nomma Figon. Ceci nous permet de trouver l'originalité précise de la phonétique chantante de ce parler, que certains anciens du village se sont transmis au long des siècles : Lou Bioutenc. On peut dire



VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE DES ÉCOLES : TOUTES LES ÉCOLES DE LA COMMUNE ÉQUIPÉES

En fin d'école primaire, les instructions officielles de l'Éducation Nationale demandent que tout élève de CM2 ait acquis les compétences du Brevet Informatique Internet : le B2 I « école ». (Brevet Informatique Internet « école »)

La commune a décidé, dès 2005, de mettre les moyens techniques nécessaires au travail des enseignants, pour que les élèves puissent travailler avec les outils technologiques d'aujourd'hui.

En 2005, un budget de 30.000€ a permis l'équipement des écoles élémentaires Langevin et St Roch : chaque classe a été dotée d'un ordinateur fixe et d'une imprimante couleur, la direction a reçu un nouvel ordinateur et une imprimante laser réseau. Un lot de 3 ordinateurs portables pour l'école pouvant aller de classe en classe a complété cette

dotations. Ces portables donnent la possibilité d'organiser des ateliers informatiques de 4 ordinateurs à la fois dans une classe.

En 2006, ce sont à nouveau 30.000 € qui ont été alloués pour l'équipement informatique de l'école élémentaire de Moulin Neuf et l'école Eugène Olivari.

Pour le Moulin Neuf, l'équipement existant a été complété par une configuration de deux ordinateurs fixes et d'une imprimante couleur par classe, d'un ordinateur fixe pour la bibliothèque, d'un ordinateur fixe pour la direction, ainsi que d'une imprimante laser réseau.

Pour Eugène Olivari, qui possède une salle informatique, les classes élémentaires ont été équipées d'un ordinateur fixe et d'une imprimante couleur chacune. La salle informatique avait été installée de manière exemplaire par un parent d'élève début 2006 avec des ordinateurs fixes récupérés dans une entreprise de Sophia. La commune a complété cette salle avec des claviers français, des souris et 11 écrans plats, permettant de gagner de l'espace sur les tables de travail. Cette salle est donc, depuis, parfaitement fonctionnelle.

En 2007, il ne restait plus que les écoles maternelles à équiper. En effet, les activités scolaires utilisant l'informatique commencent dès la maternelle. 15 000 € ont été

prévus à cet effet.

A l'école Eugène Olivari, chaque classe maternelle a été dotée d'un ordinateur fixe et une imprimante couleur.

A l'école maternelle Moulin Neuf, un lot de 5 ordinateurs portables a été attribué.

A la maternelle St Roch un T.B.I. (Tableau Blanc Interactif) a été installé.

L'Éducation Nationale soutient les efforts d'équipement des communes dans ce domaine, surtout si cela est relayé par des équipes pédagogiques dynamiques. Les conditions étant remplies à Biot, elle a contribué fortement à ces dotations avec, en 2006, la classe de Mme Maurel qui a reçu un Tableau Blanc Interactif et, en 2007, la Maternelle St Roch qui a été dotée de 4 ordinateurs portables.

On peut remarquer que l'équipement des écoles n'est pas uniforme. En effet, en préalable à chaque projet d'équipement, la commune a rencontré les équipes enseignantes et les représentants de l'Éducation Nationale pour ajuster au mieux les contraintes budgétaires et les besoins des enseignants sur le plan pédagogique. C'est ainsi que tous nos élèves biotois, dès le plus jeune âge, ont, à côté de leur cartable, les outils d'aujourd'hui pour devenir les citoyens de demain.



ANNEE SCOLAIRE 2008 – 2009 : INSCRIPTIONS EN 1^{ÈRE} ANNEE DE MATERNELLE : ENFANTS NÉS EN 2005

L'enregistrement des enfants qui auront 3 ans entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2008 aura lieu :

- **Le matin** de 9h à 12h
Du lundi 3 au vendredi 7 mars 2008.

- **L'après-midi** de 14h à 17h
Du lundi 10 au vendredi 14 mars 2008,
En Mairie de Biot – Pôle Education – 8 route de Valbonne

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés à l'accueil de la Mairie ou au Pôle Education.

PIÈCES À FOURNIR :

- le dossier d'inscription entièrement rempli,
- les attestations de travail dûment remplies (jointes au dossier),
- la photocopie de la dernière facture EDF ou du bail de location ou de l'acte de vente notarié,
- la photocopie du Quotient Familial délivré par la CAF ou l'avis d'imposition sur les revenus 2006 du foyer,
- la photocopie de l'attestation d'assurance « responsabilité civile »,
- le certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité (à demander

au médecin traitant),

- la photocopie du carnet de vaccinations à jour (pages 90 et 92 du carnet de santé).

Se présenter avec les originaux et les photocopies.

Pour l'enfant dont les frères et sœurs sont déjà scolarisés dans les écoles maternelles et primaires de Biot, seuls les papiers le concernant seront nécessaires.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Pôle Education
Tel : 04 92 91 52 17



Photo du Haut : école Olivari, classe de maternelle ; photo à Gauche : école Olivari classe de Laurence Maurel ; photo à Droite : école du Moulin Neuf

SOIREE DJ AVEC LE SERVICE JEUNESSE

Afin de clôturer l'année 2007, l'équipe du service municipal de la jeunesse a organisé une soirée DJ, le vendredi 21 décembre, au stade Pierre Bel. Près de 80 jeunes ont dansé sur des musiques mixées par Alex, DJ biotois accompagné par Samy.

Techno, R&B/soul et dance ont rythmé la soirée. Sur la piste, les jeunes se sont essayés au

breakdance, au krump, au hip hop et à la tecktonik... mouvements corporels, figures gestuelles ou funkystyle ont émaillé cette soirée de fête.

Une ambiance très conviviale pour clôturer les activités du service pour cette année 2007.



BIOT

SOIREE DJ
Vendredi 21 décembre 2007
de 20h à minuit - Stade P.Bel
soirée sur invitation

Une soirée organisée par le Service Municipal de la Jeunesse / Contact : 04 92 91 52 17
Biot - 81000 Biot

BIOT
TRAVAIL D'IMAGINATION

VACANCES DE PÂQUES : INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS ENFANTS ET AU CENTRE DE LOISIRS ADOLESCENTS

■ CENTRE DE LOISIRS ENFANTS (3-11 ANS) :

Groupe Scolaire Eugène Olivari,
40 avenue St Philippe
Tél. 04 92 38 07 60.

■ CENTRE DE LOISIRS ADOS (JEUNES NÉS ENTRE 1991 ET 1996) :

Espace des Arts et de la Culture,
Chemin de la Fontanette
Tél. 06 20 39 50 74 / 04 92 91 22 62

• Modalités d'inscription

Les inscriptions se dérouleront du lundi 10 mars au vendredi 14 mars, de 17h à 19h, salle des Associations - 12 bis route de Valbonne - 06410 BIOT.

Les fiches d'inscription pourront être retirées à la mairie, au Pôle Education, au Pôle Culture Jeunesse Communication, au Point Jeunes de 16h à 19h, au Centre de Loisirs Enfants ou à l'Espace des Arts et de la Culture dès le lundi 3 mars.

• N'oubliez pas, pour l'inscription, de vous munir de

- la feuille d'inscription dûment remplie ;
- la photocopie de la page de vaccination du carnet de santé de l'enfant, si l'enfant n'est pas vacciné, fournir un certificat médical,
- un justificatif de domicile.

Pour le paiement (le quotient familial doit être automatiquement calculé pour l'année 2008) :

- votre quotient familial délivré

par la Caisse d'Allocations Familiales :
www.nice.caf.fr
ou 08 20 25 06 10 calculé sur les revenus de 2006.

Sinon, merci de vous présenter aux inscriptions avec :

- le ou les avis d'imposition 2006 du foyer,
- le livret de famille,
- la photocopie de l'attestation de versement des prestations mensuelles CAF.

Pour le Centre Ados, une adhésion annuelle de 3€ vous sera demandée.

IMPORTANT

Votre quotient familial est calculé à partir de l'avis d'imposition 2006.

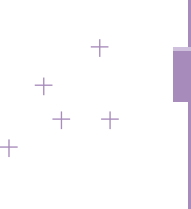
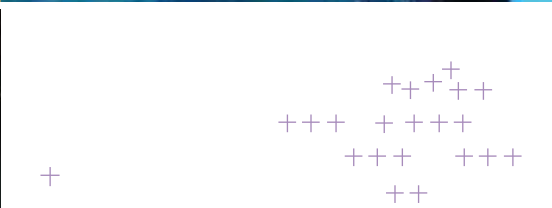
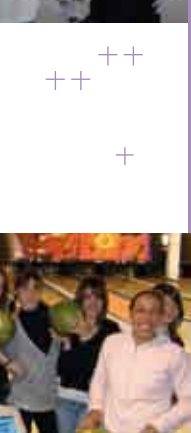
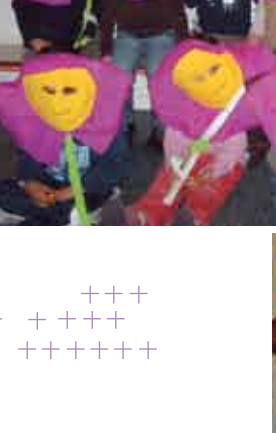
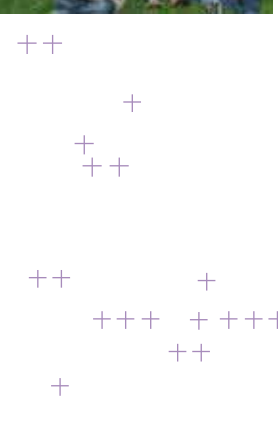
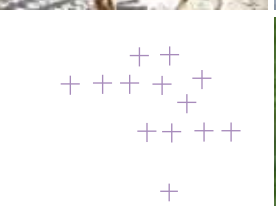
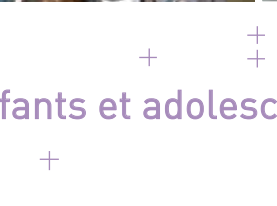
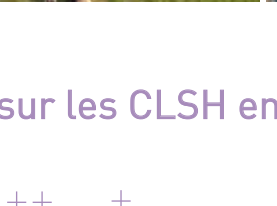
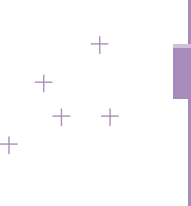
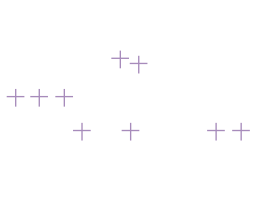
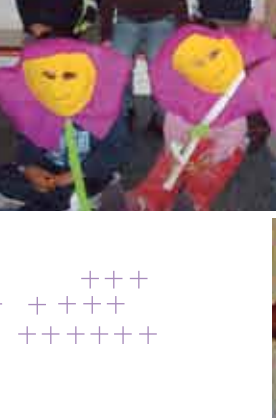
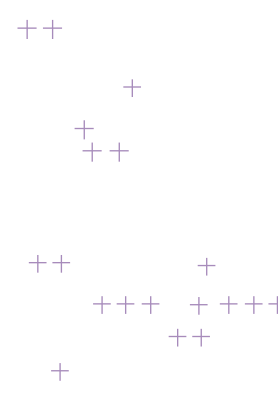
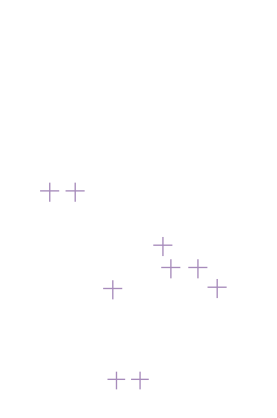
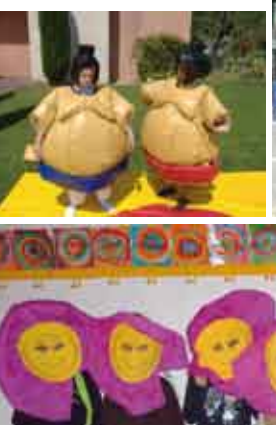
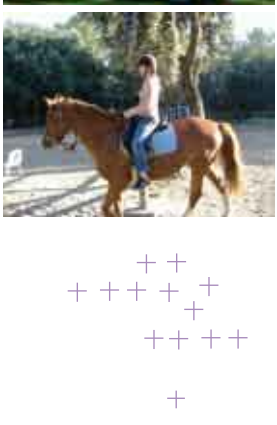
Il peut être recalculé lors de l'inscription, si votre situation personnelle et/ou professionnelle a changé. Les changements que nous prenons en compte sont les suivantes :

- Pièces à fournir :
 - Décès de l'un des conjoints : dernier bulletin de salaire
 - Chômage : notification des ASSEDIC
 - Changement de situation professionnelle : attestation de l'employeur et dernier bulletin de salaire

Divorce Jugement du divorce et dernier bulletin de salaire

Afin d'assurer une meilleure gestion des services, toutes les inscriptions, pour lesquelles la présence d'un représentant légal est nécessaire, sont obligatoirement prises dans la salle des Associations (Espace Vernante) aux dates et aux horaires indiqués ci-dessus.

Les inscriptions déposées dans les boîtes aux lettres des écoles et de la mairie, au centre de loisirs ou au Point Jeunes ne seront pas prises en compte et l'enfant sera considéré comme non inscrit.



ÉCONOMIE TOURISME

TOURISME : SUCCÈS DE LA JOURNÉE BONJOUR !

Lors de la journée « Bonjour » du lundi 24 décembre 2007, les hôtesses de l'Office de Tourisme ont offert des petites boîtes de chocolat à tous les touristes venus se présenter ce jour-là. En tout, une centaine de ballotins ont été distribués pour la plus grande joie de nos visiteurs.

Dans le cadre de sa promotion, le service Tourisme a convié les plus grandes entreprises de Sophia Antipolis travaillant dans l'événementiel à une journée complète « découverte du vieux village », le jeudi 13 décembre 2007.

• PROGRAMME :

- 10h : accueil des participants avec un cocktail de bienvenue,
- 10h30 : départ pour la visite commentée du vieux village et du Musée de Biot,
- 12h : repas convivial entre participants,
- 14h30 : visite de la Poterie Provençale,
- 16h : visite d'une verrerie, de l'Ecomusée du Verre et de la Galerie Internationale du Verre.

Cette journée leur aura permis de mieux connaître notre village et d'en apprécier les richesses, afin de mieux le promouvoir auprès de leur clientèle.



SPORTS

SOUVENIR YVES TOURTELOT

“ Sous l'égide de l'U.F.O.L.E.P, le Vélo Sprint Biotois vient d'organiser, le 9 décembre, au cœur des bois de la Rine, le souvenir Yves Tourtelot regroupant plusieurs courses adultes et enfants (V.T.T et Cylos-cross), à la suite duquel nos jeunes coureurs et les plus vieux sont revenus avec de très belles places :

- 4^{ème} place en poussins pour Jonathan Veyrier, battu d'un boyau

au sprint final

- une très belle 3^{ème} place pour Enzo Orlando, en minimes.

- Sans oublier la 7^{ème} place de Brice Lerebourg, la 10^{ème} place de Thimotei Lerebourg, tous les deux en benjamins, et les deux malheureux de cette journée Romuald Bignon abandon sur chute et Julien Lenoci abandon sur casse mécanique.

C'était la course des Papas également. En effet, Marco Orlando, malgré une cheville douloureuse, réalise une 31^{ème} place sur 46 coureurs. Lionel

Lerebourg arrive 34^{ème}. Alain Monceaux, nouvelle recrue arrive en 29^{ème} place.

Merci à l'adjoint aux sports d'être venu et un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui nous ont aidés lors de la mise en place et pendant les courses.

Jean-Louis Bouffier 06.16.16.52.27
ou Eric Veyrier 06.16.19.30.48



”



L'ACTUALITÉ DE LA BOULE AMICALE BIOTOISE

« C'est devant quelques 80 sociétaires que le Président Henri Calleri a ouvert la séance, en présence du Maire, de la première adjointe, de l'élu aux Sports et de conseillers municipaux. Le Maire a demandé à l'assemblée de respecter une minute de silence en mémoire des boulistes et amis disparus en 2007.

Le Président a remercié chaleureusement tous ceux qui ont permis la réussite de la fête du cinquantenaire de la BAB ainsi que les sponsors, avant de donner le palmarès de l'année sportive écoulée. (mention particulière à Mr Chiodi, un des joueurs les plus assidus aux concours du samedi).

La confiance des sociétaires est réitérée lors des élections du bureau, à l'unanimité, envers M^{me} Giuli, M^s Aconito, Calleri et Veniat un nouveau membre. A noter, l'accueil d'un nouveau membre M. Gilot

Le Maire et l'élu aux Sports soulignent la bonne activité du club, sa participation active au téléthon et l'importance de la BAB au sein de la vie du village.

Pour la BAB Claude Hurbain



LES SORTIES DU BAC RANDOS

« • 10 février :
Pont de Bertheou. Les gorges de Daluis.
Dénivelé 400m. Durée 4h30.

• 24 février :
Théoule. Crêtes des Cornes.
Dénivelé 540m. Durée 4h.

• 9 mars :
Cipières. Plateau de Calern.
Dénivelé 550m. Durée 4h45.

RENSEIGNEMENTS :
Tél. 04 92 94 08 72



TIR : GRAINES DE CHAMPIONNES À BIOT !

Agées de tout juste 20 et 16 ans, Mandy Mege et Laura Pavan, bien connues des biotois, continuent à récolter les récompenses et affichent un palmarès impressionnant.

La première excelle au pistolet et la seconde se distingue à la carabine. Elles sont toutes les deux jeunes espoirs de la fédération française de tir.

Avec sa première place (catégorie junior) aux derniers Masters du tir club de France, en présence d'équipes internationales, Mandy se sélectionne en équipe de France et réalise sa première compétition internationale en République Tchèque. Après seulement 8 ans de tir, Laura qui a participé éga-

lement à ces Masters, est dans la dernière ligne droite pour son intégration définitive en équipe de France espoir.

Pour le moment, elles s'entraînent ardemment dans leur tir club anti-

bois, afin de préparer les prochains championnats de France, qui se dérouleront dans trois mois.



Mandy Mege



Laura Pavan

ÉTAT CIVIL

ELECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES

Les scrutins des élections municipales et cantonales se dérouleront les 9 et 16 mars prochains. Deux bureaux de vote seront donc installés dans chacun des 7 bureaux de vote de la commune.

Les ressortissants non français, membres de l'union européenne inscrits sur la liste électorale complémentaire, valable pour les élections municipales,

ne pourront voter qu'au scrutin des municipales.

Les personnes ayant signalé un changement d'adresse au service Accueil des Habitants et Vie Civile sont priées de vérifier sur leur carte électorale (qu'ils recevront prochainement) le bureau de vote dans lequel elles doivent se rendre pour voter.

ATTENTION : pour voter, vous devrez vous présenter obligatoirement muni d'un titre d'identité avec photo.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le service Accueil des Habitants et Vie Civile du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

04 92 91 55 81 - Mail : etat-civil@biot.fr

The no French nationals, members of the European union registered on the electoral roll, valid for the municipal elections, will be able to vote only with the poll of the local elections.

The people having announced a change of address to the service «Civil Wellco-

ming» are requested to check on their electoral chart (which they will receive soon) the polling station in which they must go to vote.

CAUTION : to vote, you will have to present yourself with identity papers and a photograph.

For all further information, do not hesitate to contact the service «Wellcoming of the Inhabitants and Civil life» on Monday to Friday at 8h30 to 12h30 and 13h30 to 17h. 04 92 91 55 81 - Mail: etat-civil@biot.fr

ELEZIONI COMUNALI E CANTONALI

Gli scrutini delle elezioni comunali e cantonali si svolgeranno il 9 e 16 marzo prossimi. Due uffici di voto saranno dunque installati in ciascuno dei 7 uffici di voto del comune.

I cittadini non francesi, membri dell'unione europea iscritti nell'elenco elettorale complementare, valido per le elezioni

comunali, potranno votare soltanto allo scrutinio comunali.

Le persone che hanno segnalato un cambiamento d'indirizzo al servizio «accoglienza degli abitanti e vita civile» sono pregate di verificare sulla loro carta elettorale (che riceveranno prossimamente) l'ufficio di voto nel quale devono rendersi per votare.

ATTENZIONE : per votare, dovrete presentarvi obbligatoriamente con il suo titolo d'identità con fotografia.

Per ogni informazione complementare contattare il servizio «accoglienza degli abitanti e vita civile» del lunedì al venerdì dalle 8:30 alle 12:30 e dalle 13:30 alle 17:00.

04 92 91 55 81 - Mail: etat-civil@biot.fr

CARNET

UNE NAISSANCE À BIOT !

Fait assez rare pour être souligné, un petit biotois est né chez lui le 6 janvier dernier. Le petit Lenni Anselmi Maaranen, 3,700 kg, est arrivé sans souci pour faire le bonheur de ses parents et de ses deux grandes sœurs de 2 ans et demi et 5 ans.

Cette expérience était désirée par les parents, qui l'avaient déjà vécue avec la cadette en Finlande, leur pays d'origine.



NAISSANCES

Evan El Khediri
7 décembre 2007

Emma Cheurlin
16 décembre 2007

Mélina Daudé
20 décembre 2007

Mélissa Bacon
22 décembre 2007

Nael Jauffrineau
23 décembre 2007

Nina Chiapello
29 décembre 2007

MARIAGES

Françoise Justet & Uwe Jenssen
le 31 décembre 2007

Sylvie Grasset & Laurent Faye
le 5 janvier 2008

DÉCÈS

Maurice De Cock
26/08/1947 03/11/2007

Claude Le Lan
10/02/1931 23/11/2007

Paul Ribuo

23/01/1923 27/11/2007

Gabriel Suter

20/11/1921 04/12/2007

Aïda Cassella veuve Dalmasso

27/06/1919 04/12/2007

Jeanne Giraud veuve Coulet

12/06/1913 13/12/2007

Françoise Mahaim veuve Suter

27/12/1922 23/12/2007

Josette Ijdema

24/12/1950 26/12/2007

SOUS LE SIGNE DES ARTS

“ L'Association biotoise « Nature, Sciences et Traditions » vous propose tout au long de l'année ses activités astrologiques, culturelles et artistiques :

Formations, cours, ateliers et stages en Astrologie humaniste et transpersonnelle.

Ateliers hebdomadaires d'Astro-théâtre, improvisations théâtrales et jeux de rôles à partir de sa carte natale.

Sculptures et/ou peintures astrologiques réalisées à partir de la carte du ciel du natif.

Ce nouveau concept associe un travail d'étude astrologique approfondi et la création d'une sculpture ou peinture personnalisée en résonance avec sa personnalité.

Musiques astrologiques réalisées à partir de la carte du ciel du natif.

Ce nouveau concept associe un travail d'étude astrologique approfondi et la création d'une musique en résonance avec cette même étude.

Animations, spectacles, conférences, sorties, voyages toute l'année sur le thème des étoiles !

Renseignements et programme : Association Nature, Sciences et Traditions

Béatrice Triki - 04 93 65 65 12 - 06 70 28 94 24

”



NOUVEAU À BIOT !



• ABAIANG STUDIO : CRÉATION GRAPHIQUE

Passionné de dessin, Laurent SALVIA a créé son agence de communication et de création graphique ABAIANG STUDIO, il y a un an et demi, sur la commune de Biot. Ce jeune Biotois propose, à toutes les entreprises qui désirent mettre en valeur et développer leur image, la conception intégrale de leurs supports de communication. Egalement illustrateur 2D et 3D, Laurent réalisera sur mesure tous vos visuels (affiches, dépliants, brochures, sites Internet...).

ABAIANG STUDIO
Tel: 06 18 97 24 07
Email: laurent@abaiang.com
Site Internet: www.abaiang.com



• LR JARDINS : POUR LE BIEN ÊTRE DE VOS ESPACES VERTS

Pour l'entretien de vos jardins, débroussaillage, taille, arrosage, une nouvelle entreprise vous propose ses services sur Biot et ses environs. 100, chemin du val de pome - 06 87 13 09 86 - laurent.robant@yahoo.fr

MENUS DES ÉCOLES FEVRIER 2008



■ DU 04/02/2008 AU 08/02/2008

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
salade verte fricassée de volaille polenta yaourt aromatisé	carottes râpées spaghetti bolognaise emmental râpé fruit	betteraves/maïs/ persil rosbif courgettes sautées fromage banane compote/pain au lait	taboulé pavé de saumon ratatouille crème brûlée	concombres vinaigrette omelette aux pommes de terre yaourt nature

■ DU 11/02/2008 AU 15/02/2008 (CLSH)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
soupe de légumes poulet rôti petits pois emmental fruit yaourt/biscuit	coquillettes cantal daube carottes au jus fruit pain/fromage	pois chiche filet de poisson blanc poêlée yaourt fruit pain/confiture	salade verte cheese burger frites compote fruit/lait chocolaté	betteraves crues/ pommes côte de porc haricots verts épis de maïs flan patissier fruit/yaourt

■ DU 18/02/2008 AU 22/02/2008 (CLSH)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
feuilleté fromage sauté de veau courgettes sautées port salut fruit compote/petit suisse	carottes râpées filet de poisson sce tomate blé yaourt pain+confiture	jambon/cervelas/ francfort choucroute pts suisse fruit gaufre/jus de fruits	repas à thème crudité féculent éviter PDT bœuf barre choc/pain	salade verte paëlla au poulet fromage blanc jus de fruit/gressin

■ DU 25/02/2008 AU 29/02/2008

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
endives/emmental sauté d'agneau carottes sautées pâtisserie	salade verte escalope de dinde gratin dauphinois compote	choux rouges râpés poisson pané/citron poelée de légumes yaourt/biscuit fruit/lait choc	tomates/maïs/riz endives au jambon carré frais salade de fruits	tarte aux 3 fromages rosbif haricots beurre fruit

Légende

légumes et fruits crus ; féculent ; légumes et fruits cuits ; plats protidiques ; laitages ; sucré.

INFOS PRATIQUES

PAROISSE DE BIOT



Permanence d'accueil à la Maison Paroissiale de Biot (baptême, mariage...), place de l'Eglise, chaque mercredi de 15h à 19h.

Tél/fax: 04.93.65.00.85. Un site à consulter: www.ndsagesse.com

■ MESSE A BIOT

● **Le dimanche à 18h**

● **En semaine chaque mercredi à 12h15**

● **La rentrée des catéchismes s'est faite le 3 octobre. Les rencontres ont lieu chaque mercredi de 11h à midi. Tél : 04 93 65 00 85.**

● **Un synode (consultation de toutes les personnes intéressées par la religion catholique) a été ouvert dans le diocèse de Nice. C'est l'occasion pour les Biotois de se réunir par petits groupes afin de donner un point de**

vue, un souhait concernant la foi chrétienne et sa transmission ou concernant la vie de l'église.

● **Contactez Alain Salmon au presbytère 04 93 65 00 85.**

● **Le cyberpresbytère reprend ses activités.**

● **Permanences le mercredi de 15h à 18h.**

PETITES ANNONCES

■ OFFRES D'EMPLOI

● **Village familial de vacances à Biot recherche un agent d'entretien (homme ou femme) ménage 35 heures contrat CDD 3 mois renouvelable 1 fois soit 6 mois du 27 mars au 26 septembre. CV + lettre de motivation. Village familial de vacances de Bagneux. A l'attention**

de Madame Latty. 650 chemin des Combes 06410 Biot.

● **Recherche professeur de français pour soutien préparation bac de français. 06 63 69 86 78.**

● **Cherche nounou à domicile à partir de février pour Hugo, 18 mois, secteur Chèvre d'Or, lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9h30 à 14h30. 06 34 12 96 32 ou 04 93 95 01 13.**

■ ACHATS/VENTES

● **A vendre très belle armoire en chêne massif du 19ème siècle, H 2,4m, L 1,78m, P 0,55m, prix 1000 €. Tél. 06 59 61 11 24**

● **Vends clic clac 120x190 matelas bultex neuf sommier à lattes. 280 € à débattre - armoire de toilette Alibert 3 portes TBE. Lampe allogène. Cédée 200 €. Tél. 04 93 65 00 13.**

● **A vendre très jolie chambre fille (mobilier + accessoires assortis), couleur parme, tbe. Faire proposition. Tél. 06 64 65 96 00.**

● **Vends : habits bébé (fille/mixte) taille naissance à 6 mois (96 articles / 289 €, ou au détail); porte-bébé rando. Deuter (30 €) ; siège auto Maxi-Cosi (80 € / neuf 260 €) ; transat Cocoon Bébé Confort (15 €) ; porte-bébé BabyBjörn (25 €) ; chauffe-biberon Béaba (10 €) ; vélo d'appartement (35 €). Donne : bureau imitation hêtre, taille 1,20 x 0,60m, baignoire BB et plan à langer Béaba. Détails au 06 18 48 89 50.**

● **Vends table de ferme en merisier massif 2x0.90m avec 6 chaises en merisier recouvertes tapissier, piano droit cadre métallique Zimmermann noyer satiné état neuf, service de table complet en porcelaine de Bavière décor rose,**

sac de golf équipement complet, tourne broche mécanique, littré en 4 tomes, banquette de lit futon et coquette minute Seb inox 10l neuve, prix à débattre Tél. 06 31 84 41 88.

● **Table ronde en chêne cinq pieds, dimensions 120 cm fermée et 2 rallonges de 60 cm, 4 chaises paillées ; 2 tables de nuit en chêne avec tiroirs ; Bahut 2 portes ; grand vaisselier ; très bel ensemble de nuit jaune et bleu neuf. Tél (le soir) : 04 93 65 13 49**

■ DIVERS

● **Trouvé quartier Bois Fleuri chatte noire angora d'environ 18 mois et 2 ans. Tél. 06 87 27 96 49**

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BIOT

■ STANDARD

04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

■ DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 90
04 92 91 55 91
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
dgs@biot.fr

■ PÔLE ACTION SOCIALE Centre Communal d'Action Sociale

04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

Logement emploi

04 92 91 59 75
vie-sociale@biot.fr

Mission locale

04 92 91 79 74

Avie
04 93 65 29 88

Assistante sociale
04 92 91 59 79

Petite Enfance
04 92 91 59 80
petiteenfance@biot.fr

■ CABINET DU MAIRE
04 92 91 55 87
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
cabinet-maire@biot.fr

■ PÔLE CULTURE, JEUNESSE, COMMUNICATION
04 92 91 55 95
04 92 91 55 74
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Communication
infos@biot.fr

Espace des Arts
04 93 65 07 02
Fax : 04 93 65 73 77

Lundi de 14h à 18h
Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 20h
Mercredi de 9h à 20h
Samedi de 9h30 à 16h30
Fermé pendant les vacances scolaires
eac@biot.fr

Service Jeunesse
04 92 91 22 62
ctl@biot.fr

Bibliothèque G.Sand
04 93 65 57 99 (tél et fax)
Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h30
Mercredi : 9h30 à 18h
Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h
bibliotheques@biot.fr

Bibliothèque Saint-Exupéry
04 93 65 24 54
Mardi, jeudi, vendredi : 16h30 à 18h30
Mercredi : 9h30 à 18h30
Samedi : 9h30 à 12h30
bibliotheques@biot.fr

Espace Multimédia
04 93 74 58 69
espacemultimedia@biot.fr

■ FINANCES
04 92 91 55 94
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h
finances@biot.fr

■ POLICE MUNICIPALE
04 93 65 06 66
Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

■ GENDARMERIE
04 93 65 22 40

■ PÔLE POPULATION
04 92 91 55 76
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-population@biot.fr

Service Accueil des Habitants et Vie Civile
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

Office de tourisme
04 93 65 78 00
04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr

FISAC
04 93 65 78 08
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h à 18h
fisac@biot.fr

■ RESSOURCES HUMAINES
04 92 91 55 84/85/86
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
drh@biot.fr

■ PÔLE TRAVAUX URBANISME ENVIRONNEMENT
04 93 65 12 21
Fax : 04 93 65 53 54

Services Techniques
04 93 65 12 21
techniques@biot.fr

Urbanisme
04 93 65 12 21
urbanisme@biot.fr

■ PÔLE ÉDUCATION, SPORTS ET TEMPS PÉRISCOLAIRE
04 92 91 52 11
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-education@biot.fr

Inscriptions scolaires
04 92 91 52 17

Service des Sports
04 92 91 52 11
sports@biot.fr

Régie des cantines
04 92 91 52 12
04 92 91 52 13

CLSH Olivari
04 92 38 07 60
Fax : 04 92 38 17 19

■ ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES
Ecole Olivari
Maternelle : 04 92 38 17 16
Primaire : 04 92 38 17 17

École Saint-Roch
Maternelle : 04 93 65 05 88
Primaire : 04 93 65 05 82

École Moulin Neuf
Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

École Langevin
04 93 65 12 81

Collège de l'Eganaude
04 97 23 42 20

Collège Niki de Saint Phalle
04 92 91 51 30

Centre International de Valbonne
04.92.96.52.00

Lycée de Valbonne Sophia Antipolis
04 97 97 33 00

■ SAPEURS POMPIERS
Urgences 18
Incendie, Accident 04 93 65 17 18
Fax : 04 93 65 02 24

■ Urgences médicales 15

■ LA POSTE
04 93 65 11 49

AGENDA



- Vendredi 1^{er} février** Cinéma à l'EAC, « Lucky Luke » à 18h, et « L'auberge rouge » à 20h30
- Samedi 2 février** - Comité de lecture à 10h30, Bibliothèque St Exupéry
- Atelier d'écriture à 15h, Bibliothèque George Sand
- Dimanche 3 février** Fête du Mimosa, Biot village
- Mardi 5 février** La mairie sera fermée l'après-midi en raison de Mardi-gras
- Mercredi 6 février** Concert de la classe d'orchestre dirigée par Olivier Augé-Laribé à 19h, église de Biot
- Samedi 9 février** Journée d'information sur les services à la personne, CCAS de 8h30 à 13h
- Mercredi 13 février** Vernissage Exposition Raymond Peynet à 18h, Office de Tourisme

- Samedi 23 février** Conférence « Les céramiques lustrées du monde hispano-mauresques à nos jours » à 16h30, salle des associations
- Dimanche 24 février** Ouverture du four communal (cuisson de plats par les habitants), de 9h à 12h
- Judi 28 février** Présence du musibus à 9h30, place De Gaulle
- Vendredi 29 février et Samedi 1^{er} mars** Théâtre à l'Espace des Arts : spectacle « La chambre mandarine », à 20h30
- Samedi 1^{er} mars** - Comité de lecture à 10h30, Bibliothèque St Exupéry
- Ouverture du four communal (cuisson de plats par les habitants), de 9h à 12h
- Dimanche 2 mars** Ouverture du four communal (cuisson de plats par les habitants), de 9h à 12h



BLOC-NOTES

- Du 14 février au 7 septembre** Exposition Peynet à l'Office de Tourisme
- Du 4 au 16 mars** Printemps des Poètes avec les bibliothèques municipales
- Jusqu'au 20 avril** Exposition « Si fontaines m'étaient contées... », Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises
- Jusqu'au 31 mai** Exposition photos « Art numérique by Venice », Espace Multimédia

- Tous les lundis** De 14h à 17h, permanence du conciliateur, en mairie sur rdv
- Tous les mardis** De 8h à 13h, marché hebdomadaire, Biot Village
- Tous les mercredis** - De 13h30 à 15h30, permanence des adjoints au maire, en mairie
- De 13h30 à 16h, permanence de la sécurité sociale, en mairie
- Tous les jeudis** A 15h, visite commentée gratuite du village par l'Office de Tourisme
- Le 3^e lundi** Permanence de l'ADIL 06 (Agence départementale pour l'Information sur le Logement des Alpes Maritimes) au pôle Action sociale, de 13h30 à 16h

BIOT

Exposition *Peynet*



du 14 février au 7 septembre 2008

Office de tourisme

© ADAGP Paris 2008